

AUX MEMBRES DE L'ALLIANCE DES SYNDICATS DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DE CÉGEP (ASPPC)

La négociation du secteur public est l'une des plus grandes négociations coordonnées au monde! Avec plus de 420 000 travailleuses et travailleurs qui s'unissent pour renégocier leur contrat de travail, des discussions qui ont lieu à la fois avec le gouvernement à la table « centrale » ou « intersectorielle » et avec les organisations patronales de chaque secteur d'activités aux tables « sectorielles », il peut être ardu de s'y retrouver! Vous trouverez ci-dessous une foire aux questions (FAQ) pour vous aider dans vos échanges avec la population étudiante et la population en général lors des différentes actions que vous réaliserez dans vos milieux.

N'hésitez pas à consulter les sites web du [Front commun](#) et de nos fédérations syndicales ([FEC-CSQ](#) et [FNEEQ-CSN](#)) pour plus d'informations.

FOIRE AUX QUESTIONS

Qui sont les « Profs en négo »?

L'Alliance des syndicats de professeures et professeurs de cégep (ASPPC) regroupe **l'ensemble des 61 syndicats de personnel enseignant du réseau collégial public** membres de la **Fédération de l'enseignement collégial (FEC-CSQ)** et de la **Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)**, représentant plus de 20 000 personnes réparties dans tout le Québec.

Quelles sont les principales demandes des profs de cégep (à la table sectorielle) ?

Nous portons un ensemble de demandes qui touchent autant nos conditions de travail que nos conditions salariales. Elles sont regroupées sous différents thèmes et reposent sur des besoins clairs identifiés dans nos milieux par les profs, qui en ont ensuite discuté en assemblée générale pour prendre position collectivement. Les objectifs de ces demandes sont notamment de :

- **Diminuer la précarité** parce que 40 % des profs ont un statut d'emploi précaire dans le réseau collégial, à l'enseignement régulier comme à la formation continue. Ces personnes ne savent pas, d'une session à l'autre, si elles enseigneront à nouveau ni quelle sera la nature de leur tâche. Diminuer la précarité, c'est donner de meilleures chances aux profs de véritablement s'engager dans le temps au bénéfice du cégep et des étudiant.es.
- Mieux **reconnaître certains aspects invisibles de la tâche** enseignante afin d'avoir plus de temps pour appuyer les étudiant.es en classe et en dehors de la classe.

- Protéger et promouvoir la **mission du réseau collégial** pour garantir l'accessibilité à une éducation supérieure de qualité partout sur le territoire de la province.
- **Baliser l'enseignement à distance (EAD)** parce que rien ne remplace le lien que permet l'enseignement en présence!
- Obtenir des **conditions de travail équitables** pour les profs à la formation continue, parce qu'on ne veut pas de cégeps à deux vitesses ni pour le personnel enseignant ni pour la population étudiante.
- Protéger, promouvoir et reconnaître **l'expertise enseignante** pour des cours et des programmes qui bénéficient davantage des savoirs des profs.
- Promouvoir des **avancées en matière sociale** dans le cadre de la négociation, parce que nous voulons des cégeps engagés sur le plan environnemental et celui de la conciliation famille-travail-vie personnelle.
- Soutenir le **travail collectif** et la collégialité, parce que c'est souvent en travaillant en équipe que les profs développent des projets stimulants pour nos milieux.
- Améliorer la **rémunération globale** pour rendre notre profession attrayante pour contrer la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans certaines disciplines.

Le Front commun, c'est quoi ?

Plus de cinquante (50) ans après le premier Front commun intersyndical de 1972, le Front commun actuel regroupe **420 000 travailleuses et travailleurs de quatre (4) grandes organisations syndicales** : la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS). Ce regroupement ponctuel pour la négociation permet donc de porter d'une seule voix et de manière solidaire les revendications du personnel des différentes catégories d'emploi de nos services publics.

Quelles sont les principales demandes du Front commun (à la table centrale ou intersectorielle)?

- En ce qui concerne les **salaires**, nous demandons un mécanisme permanent d'indexation pour maintenir notre pouvoir d'achat, des mesures de rattrapage pour combler le retard salarial qui s'est creusé avec d'autres secteurs d'emploi au fil du temps, ainsi que des mesures de bonifications permettant de réduire les inégalités dans nos échelles salariales et d'améliorer les salaires d'entrée.
- Nous portons des demandes concernant les dispositions de notre régime de **retraite** et celles des **droits parentaux** pour rendre attractif le maintien au travail des personnes qui souhaitent y rester et pour encourager la conciliation famille-travail-vie personnelle.
- Nous avons aussi des demandes liées à l'amélioration des mesures concernant les **disparités régionales**, ainsi que certaines demandes complémentaires sur des sujets divers (assurances collectives, lanceurs d'alerte, ouvrier.ères spécialisé.es, etc.).

En quoi la négociation des profs de cégep concerne-t-elle la population étudiante ?

Les **conditions de travail des profs ont un impact direct sur les conditions d'études** :

- La prise en compte des différentes tâches effectuées par les profs permet de dégager plus de temps pour la préparation et la mise à jour des cours, des stages et des autres activités d'enseignement, tout comme cela laisse plus de temps disponible pour aider les étudiant.es.
- La reconnaissance du travail effectué par les profs permet aussi d'accorder plus de temps à **l'implication dans les activités hors classe ou parascolaires, ou à l'accompagnement de projets étudiants.**
- L'amélioration des conditions salariales et des conditions de travail rend **notre secteur d'emploi plus attractif** pour les gens qui souhaitent y œuvrer et pour l'engagement à long terme des gens qui y sont déjà.
- Nous négocions aussi avec l'idée que **plusieurs de nos diplômé.es travailleront éventuellement dans le secteur public.** Nous avons leur avenir en tête autant que le nôtre.
- Nous sommes **solidaires des autres secteurs en négociation** puisque les conditions de travail des autres employé.es des cégeps ont aussi un impact déterminant sur la réussite étudiante au cégep, par les divers services offerts et le maintien du bon fonctionnement de nos établissements (services adaptés, bibliothèque, orientation, soutien informatique, entretien des bâtiments, services culturels et sportifs, administration, etc.).

En quoi la négociation du secteur public concerne-t-elle la population en général ?

Nous convenons avec le gouvernement qu'il y a un **manque criant de main-d'œuvre** dans nos services publics, jumelé à un exode des travailleuses et travailleurs vers d'autres milieux. Plusieurs secteurs fondamentaux (écoles, cégeps, hôpitaux, services sociaux...) peinent à recruter le personnel nécessaire. La pandémie a mis cette situation en lumière, tout comme elle nous a permis de relever **l'importance cruciale de nos services publics et notre attachement collectif à ceux-ci.** Aux yeux des personnes qui y œuvrent, l'attractivité de ces secteurs d'emploi repose sur de bonnes conditions de travail qui, elles, ont un **impact direct sur la qualité des services qui sont offerts à la population.** Les demandes qui sont formulées dans le cadre de la négociation ont pour fondement une motivation visant à **soutenir à long terme les services qui sont au cœur de notre projet de société.**

Quels sont les moyens de pression qui seront exercés ?

Depuis le début de la négociation en octobre 2022, **plusieurs moyens de pression ont été mis en œuvre.** Nous avons mis nos demandes en lumière et donné de la visibilité à la négociation en

affichant nos couleurs et en montrant que nous sommes uni.es dans ce processus. Nous avons interpellé les directions de cégep et certains membres des organisations avec qui nous négocions (la Fédération des cégeps, le ministère de l'Enseignement supérieur, le Conseil du trésor et les autres membres du gouvernement...). Nous constatons qu'**il nous faut augmenter la pression pour être entendu.es dans cette négociation** et, pour cela, nous envisageons maintenant le recours à des actions plus dérangeantes, incluant la grève pour laquelle les membres du Front commun ont voté à de très fortes majorités!

Comment se fait-il que les profs font la grève alors que ce moyen a un impact sur les étudiant.es ?

Contrairement à ce qu'affirme Sonia LeBel dans les médias, les syndicats étaient prêts à négocier sérieusement dès l'automne 2022! C'est plutôt la partie patronale qui a d'abord refusé de prévoir des séances de négociation en quantité suffisante (à une journée par semaine, nous n'avons pas le temps d'avancer) et de donner des mandats à ses équipes pour discuter...

Le gouvernement a toutes les cartes en main pour éviter la grève et porte une importante part de responsabilité face au recours à la grève. C'est son refus de proposer des offres à la hauteur des besoins identifiés par les travailleurs et les travailleuses qui crée le blocage aux tables de négociation.

La grève est donc **l'ultime moyen de pression**, celui auquel nous avons recours quand nous jugeons que nous n'avons **plus d'autres options**. L'exercice de la grève permet de créer un rapport de force avec le gouvernement, mais il a aussi un impact à court terme sur les personnes dans nos milieux en raison des coupures de salaire qu'implique le débrayage et des conséquences sur le déroulement de la session. Nous estimons cependant que les effets à moyen et à long termes de la grève sont largement bénéfiques, car nous visons à protéger les acquis et à améliorer nos services publics de manière durable.

Que peuvent faire les étudiant.es et la population pour appuyer la négociation du secteur public ?

- **S'informer de l'état des négociations et des demandes syndicales** en suivant l'actualité et en visitant les sites web des différentes organisations concernées!
- **Prendre position collectivement** en adoptant une résolution d'appui au Front commun en assemblée générale étudiante ou dans une autre instance délibérative!
- **Porter un signe d'appui**, par exemple un autocollant ou macaron à l'effigie du Front commun : que l'on soit au cégep, à l'école, à l'hôpital ou dans un bureau gouvernemental, le personnel reconnaîtra ce symbole de solidarité!
- **Venir nous appuyer en personne** à l'occasion des actions syndicales, en particulier lors des journées de grève!